

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

J. G. BOUCHER, rédacteur

## Le Français En Affaires

Tel est le sujet qu'a développé récemment à Québec, M. Adjudant Fradette, expert comptable, devant les membres de l'Association générale des comptables du Canada.

On entend souvent dire, spécialement dans cette partie du pays, que la langue française n'est pas pratique en affaires, que les mots manquent, que les expressions sont pas exactes, etc. A se le faire répéter on finit par le croire; on le dit aux autres, et comme résultat l'on entend des parents déclarer que l'étude du français à l'école est inutile, que l'anglais seul est nécessaire puisque toutes les affaires se font dans cette langue.

Nous nous permettons de reproduire certains passages de la conférence de M. Fradette, pour montrer que la langue française possède ses expressions d'affaires aussi définies et aussi claires que toute autre langue. Si l'on ne s'en sert pas, c'est par ignorance.

"Ainsi l'on écrit: Envoyez-moi vos prix courants, votre feuille de cotes, votre tarif, et non vos cotations ou quotations.

Nous vous renvoyons votre lettre, je vous réexpédie ces marchandises de préférence à nous vous retourner cette lettre, je vous retourne ces marchandises. Des puristes français prétendent qu'on ne doit jamais employer retourner avec le sens de renvoyer. Retourner signifierait tourner dans un autre sens.

C'est ainsi que l'on écrit: Nous n'acceptons pas les rendus, et non les marchandises retournées.

Sous les circonstances doit s'écrire: Dans les circonstances, dans le cas présent.

Nous tenons, nous gardons, nous avons cet article en disponible, en entropé, en assortiment, en magasin, mais non en main. Comme je l'ai déjà fait remarquer ici il y a quelque temps, on peut dire et écrire: J'ai votre lettre, votre facture en main. Mais pour un marchand de matériaux de construction qui aurait en main des barils de ciment, de plâtre, en dictant une lettre à son steno-dactylo, ça serait un tour de force un peu fatigant, et que dire d'un vendeur d'automobiles!

Vos marchandises de 2e classe nous ont causé du trouble. Ecrivez plutôt: Vos marchandises de seconde qualité nous ont mis dans l'embarras, nous ont créé de l'ennui.

A cause des variations du marché nous avons monté nos prix de 10%, devrait plutôt s'écrire: A cause des fluctuations du marché, nous avons majoré nos prix de 10%.

Il vous faudra payer \$20. extra. Préférons: Il vous faudra payer \$20. en plus, de supplément.

Nous n'avons pas encore reçu le paiement de votre surprime, de votre surtaxe, et non de votre prime extra, de votre taxe extra. Nous vous facturerons \$20. en sus, en plus, de supplément, et non d'extra pour cet accessoire. On peut encore dire: La plus-value pour cet accessoire, est de \$20.

Il y aurait à faire plusieurs autres observations importantes, mais mesieurs, je ne veux pas abuser de votre bonne attention. D'ailleurs, vous trouverez ces explications ou observations dans la réédition du Vade-mecum de l'employé de bureau.

Le conférencier parla ensuite des anglicismes et des termes impropres employés couramment dans nos livres-comptables. Il donna entre autres les exemples suivants: Substitutions, dit-il, les mots français: Transport à freight pour l'envoi de marchandises par terre et fret pour le transport maritime; Messagerie à Express. Ne craignons pas dans notre parler de faire usage de ce mot, car les compagnies de messagerie nous en donnent elles-mêmes l'exemple, puisque je lis sur ce feuillet publié par le Service des Messageries Canadienne et Dominion, etc. manière exacte, etc.

Employons aussi excédent de préférence à surplus, bénéfice brut bénéfice net à profit brut, profit net, annuler, nul, à annuler. D'après le nouveau Larousse illustré, annuler est synonyme de annuler, mais ce dernier terme me paraît préférable au précédent. Ainsi l'on dit: Ces deux commandes sont annulées.

Report, à reporter, valent mieux qu'apporter et à rapporter; désignation, libellé que description. L'explication sommaire d'une opération commerciale, que nous appelons description, est un libellé. Dans la caisse, il faut expliquer chacune des entrées et sorties par un libellé clair et précis. Description est français en certain sens.

Remplaçons traite due par traite échue, ledger privé par Grand livre des comptes généraux; renverser une entrée, renversement d'une entrée par contrepasser, contrepassement. Il y a en comptabilité un principe que l'on doit toujours respecter: On ne biffe jamais. Pour permettre de respecter cette règle, la comptabilité a recours à la contrepassation ou aucontrepassement et au virement."

## La Chambre De Commerce Tient Une Assemblée

La chambre de Commerce s'est réunie hier soir à la salle de l'Hotel de ville, sous la présidence de M. R. B. Owens. Une dizaine de membres étaient présents. Il y eut lecture des correspondances, du rapport annuel du secrétaire, et d'autres communications.

Les questions qui ont occupé l'attention des membres, furent le développement du Grand Sault et le chemin Campbellton-St-Léonard, comme on l'appelle déjà. L'opinion générale des membres fut: "Pourquoi ne pas appeler ce chemin "Campbellton-Edmundston". M. J. F. Rice fut choisi avec l'arpenteur Emmerson, pour avoir une entrevue avec les membres de la Chambre de Commerce de Campbellton à ce sujet.

Le Dr. Laporte a démontré à l'assemblée la nécessité de terrains de jeux dans la ville, pour les enfants et les jeunes gens. Cette question reçoit l'appui général et

un comité fut chargé d'étudier la question.

**REPRIS**  
Les deux prisonniers qui s'étaient évadés de la prison locale au commencement de la semaine, ont été repris quelques jours après à St-Léonard, et ramenés au bercail.

## HOLYWOOD Cal.

Mlle Juliette Launière, fille de M. et Mme A. J. Launière d'Edmundston, avait le plaisir récemment de rencontrer M. et Mme Evariste Bérubé de Fort Kent, en voyage dans le sud. Ils ont passé une semaine à Hollywood et espèrent retourner dans le Maine sous peu.

## Ste ROSE DU DEGELE

Lundi, au moulin de MM. Levesque et Thibault, M. Jules Lebel de Cabano a été victime d'un accident qui heureusement ne fut pas mortel. M. Lebel était à son ouvrage dans le moulin lorsque

G. N. TRICOCHÉ

## VARIETES MODES FEMINIQUES

Une des modes féminines actuelles, soient loin d'être, dans l'ensemble, l'idéal en la matière, est suffisamment démontré par les attaques dont elles sont l'objet de la part du clergé des divers pays. La preuve que la coiffure en vogue, elle-même, ne saurait être considérée comme particulièrement distinguée, se voit dans le fait que S.M. la Reine d'Angleterre a interdit aux bobines, au "cheveux à la Ninon", de se montrer aux cérémonies officielles de la présentation à la cour: les postulantes à cet honneur en sont réduites à porter perruques! Il est évident, d'autre part, que la robe de soirée actuelle est réduite à sa plus simple expression; on voit bien où elle finit, mais il n'est pas aisé de constater où elle commence: il y en a si peu! Dans un journal comique, un caricaturiste, jouant sur le double sens du mot "baignoire", qui, on le sait, veut dire également une sorte de loge de théâtre — fait dire à un bon père de famille, lorsque sa femme et sa fille lui montrent leurs costumes d'opéra: "Très bien! C'est ce qu'il faut pour une baignoire". Les couturières de la Rue de la Paix, à Paris, et leurs disciples d'Amérique ont beau dire: la plus belle mode féminine, est celle de l'antiquité. Les robes de femme égyptiennes, grecques et romaines étaient, au point de vue esthétique, un idéal, convenant à la fois

comme à l'âge mur: aux personnes fluettes, comme aux obèses. Il serait ridicule, cependant, d'aller trop loin, et de ne pas reconnaître que les exigences de la civilisation moderne ne demanderaient aucune modification aux modes du temps de Périclés ou d'Auguste. Déjà dans l'antiquité, les vêtements féminins s'accordaient aux exigences des sports. Par style antique, aujourd'hui, il faut entendre seulement les grandes lignes. Par exemple, il est certain que les robes ultra longues, de nos jours, ne seraient ni pratiques, ni sanitaires. Mais il n'est aucune nécessité utilitaire ou esthétique, pour les jupes ultra courtes d'aujourd'hui. — lesquelles ne sont motivées que par le désir de montrer ses jambes. Et souvent, quelles jambes! On est en droit de penser que si nombre de ces dames comprenaient combien cette mode outrée est défavorable à leur physique, et leur vaut, derrière le dos, de quelibets peu flatteurs de la part des deux sexes, elles se hâteraient de dissimuler les imperfections de leur anatomie sous une jupeplus longue. Il n'est pas donné à tout le monde de ressembler à cette Diane Chasseresse, — ou "Diane à la Biche" — dont l'accoutrement, si gracieux et pudique à la fois, fait l'admiration des visiteurs, au Musée du Louvre.

(à suivre)  
George Nestor Tricoché

## DUMONT EST CONDAMNE

La cour de comté a siégé cette semaine sous la présidence du juge Carleton. Les grands jurés ont trouvé matière à procès dans les quatre causes inscrites.

Le juge a cependant demandé à la couronne de retirer la plainte contre Damase Pelletier de St-François, parcequ'il n'y avait pas de cause criminelle.

Le jeune Dumont, accusé d'avoir volé, puis de s'être enroulé deux fois de la prison locale, a été condamné à trois ans de pénitencier à Dorchester.

ses habits furent pris dans une poulie. M. Levesque et quelques uns de ses hommes s'en aperçurent immédiatement et vinrent au secours qui sans leur aide aurait trouvé une mort affreuse.

Mme M.-D. Levesque et Mlle Nodmie Tremblay se sont rendus à Notre-Dame du Lac cette semaine en visite chez Mme Napi Michaud.

Mlle Alma Gagné est en voyage à Edmundston et St-Basile N.B. où elle visite des parents et amis.

Docteur et Mme J.-A. Maurais ont fait un voyage à la Rivière-du-Loup la semaine dernière.

M. P.-T. Legaré et son fils étaient de passage cette semaine à St-Rose et à Packington, M. Legaré s'étant rendu à son lac par affaires.

Mme Omer Bergeron de Notre Dame du Lac était de passage ici dernièrement.

M. J.-O. Girard, shérif, de Rivière-du-Loup est venu à Packington cette semaine.

## Le Club De Golf Choisit Ses Officiers

La troisième assemblée annuelle du Club de Golf d'Edmundston a eu lieu vendredi le 19 février à l'Hotel Windsor. Tous les membres étaient présents. Après la lecture des différents rapports, l'on procéda à l'élection des officiers dont le résultat fut: Rév. N. Franchet, président; Hon. J.-E. Michaud, vice-président; M.M. Thériault, secrétaire et T. J. Scott trésorier.

## Heureuse Nomination de l'Hon. M. Smith

M. Arthur Gaudet, Nommé à un Poste Important.

La "Gazette Royale" du 17 février nous apporte la nouvelle de la nomination de M. Arthur Gaudet au poste de Directeur de l'Organisation agricole dans les districts français de la province. Monsieur Gaudet sera aussi représentant agricole dans les districts français des comtés de Kent Westmorland, Victoria et Madawaska.

Monsieur Gaudet qui a résigné récemment la position qu'il occupait au fédéral entrera dans ses nouvelles fonctions dès le 1er mars.

La nomination de M. Gaudet, constitue si nous comprenons bien la question, une initiative, et une initiative fort heureuse de la part du ministère de l'Agriculture provincial.

Nous tenons à offrir nos félicitations à M. Gaudet. Mais nous tenons aussi à remercier l'hon. M. Smith à qui revient le mérite de cette heureuse nomination. "L'Evangeline".

## Leur Démission Est Acceptée

A une assemblée des commissaires du District d'Ecole de la ville d'Edmundston, tenue lundi dernier, l'on accepta les démissions des cinq professeurs qui avaient résigné il y a quelques semaines.

Ceci veut dire qu'il y aura plusieurs changements dans le personnel enseignant au mois de septembre prochain.

Le club compte maintenant soixante membres, la limite étant de soixant, et quinze. La prochaine saison promet d'être très active.

On ne trouve que "moi" dans le monde, qui a toujours raison.

Trop comprendre est souvent une difficulté de plus pour agir.

## BRULES VIFS A ESTCOURT P.-Q.

Estcourt, 27. — Trois jeunes enfants de M. et Mme Wilfrid Beaulieu ont trouvé une mort tragique mercredi dernier en pérorant dans les flammes qui consumèrent la résidence et tout le mobilier.

M. Beaulieu, à l'emploi de la Cie Fraser Lumber Ltd, vint prendre son dîner chez lui comme d'habitude, mercredi dernier et en retournant au travail ramena avec lui jusqu'à l'école son fils âgé de 6 ans, laissant à la maison les trois autres enfants âgés respectivement de 4 ans, 3 ans et 18 mois. Mme Beaulieu vers 1 h. et 10 se rendit chez une voisine, Mme Ernest Thériault et comme la température était très froide ce jour-là, elle décida de laisser les enfants à la maison, ne sortant que pour quelques minutes.

Vers une heure et demie de l'après-midi un passant aperçut de la fumée qui s'échappait de la maison de la famille Beaulieu et donna immédiatement l'alarme à tout le village. Une brigade de pompiers volontaires fut organisée aussitôt et M. Joseph Paradis, maire du village, en prit la direction. Mme Beaulieu, dont l'attention venait d'être attirée sur ce qui se passait, accourut et constata avec douleur que la maison qu'elle venait de laisser n'était plus qu'un brasier ardent. La pauvre mère voulut pénétrer dans la maison pour sauver ses enfants mais on l'en empêcha vu que toute tentative était vaine. Plusieurs hommes, en apercevant qu'il y avait des enfants dans la maison tentèrent d'entrer mais durent reculer devant les flammes qui faisaient rage et quelques minutes après le toit de la maison s'écroula.

M. Beaulieu qui venait d'être averti de ce malheur arriva sur les lieux mais ne put que voir un amas de ruines fumantes tout ce qui restait de la maison qu'il avait quittée quelque temps auparavant.

Ce malheur a causé un grand émoi parmi la paisible population de notre village et tout le monde ici sympathise avec M. et Mme ve qui vient de les frapper d'une manière si cruelle.

## DECES

Mardi midi Mlle Déla Lagassé est décédée après quelques jours de maladie seulement, à l'âge de 35 ans et 8 mois. La défunte était la soeur de Joseph, Georges et Fred Lagassé, de Mme Georges P. Picard, née Marie, et de Joséphine Lagassé actuellement en Floride. Ses funérailles ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille.

## C'EST MILLE DOLLARS QU'IL NOUS FAUT NI MOINS.....MAIS PLUS.

C'est à peine si nous avons collecté les deux tiers de cette somme.

Et pourtant c'est TROIS MILLE DOLLARS qui nous étaient dûs au 31 décembre dernier.

Songez à la position embarrassante d'un homme qui ne pourrait obtenir le tiers de son salaire péniblement gagné, parce que son patron oublierait de le payer.

Plusieurs de nos abonnés se sont acquittés de leur petite dette avec plaisir et empressement. Quelques-uns nous ont payé des sommes assez élevées, représentant plusieurs années d'arriéré. Pourquoi tous nos abonnés ne suivent-ils pas leur exemple?

L'abonnement, c'est comme la confession: plus on retarde, plus c'est coûteux!

PENDANT LE CAREME, C'EST LE TEMPS DE REGLER SES COMPTES!

## Pas De Congé Aux Communes Avant Pâques

Ottawa, 1. — On ne croit pas maintenant que les Communes prennent de vacances avant celles de Pâques, mais elles seront peut-être un peu plus longues que d'habitude. Il est fort possible que le premier ministre ne présente pas beaucoup de législation tant que le cabinet ne sera pas complètement réorganisé, mais qu'il fera plutôt voter des crédits qui seront déposés aussitôt que l'adresse sera adoptée.

Aujourd'hui commencée la huitième semaine parlementaire et jusqu'à présent aucun travail pratique n'a été accompli. Cela ne s'est jamais vu.

## L'HON. M. KING

## IL PRENDRA SON SIÈGE AUX COMMUNES MERCREDI OU JEUDI

Ottawa, 1. — Tout porte à croire que le premier ministre prendra son siège mercredi ou jeudi de cette semaine, à temps pour parler sur l'adresse en réponse au discours du trône.

## M. DUNNING A OTTAWA

1. — L'hon. C. A. Dunning est arrivé à Ottawa ce matin par le train de 6 h. 10 et a été conduit à Laurier House. A 11 heures le nouveau ministre des chemins de fer a prêté serment à Rideau Hall en présence du Gouverneur Général et du Premier Ministre. L'hon. M. Dunning retournera ce soir à Regina pour son élection partielle qui se terminera le 23 du courant car les conservateurs lui feront de l'opposition.

## L'Enquête Couterait Plus de \$100,000.

Ottawa, 1. — On croit que l'enquête parlementaire sur l'administration des douanes et d'accise coûtera plus de \$100,000. au gouvernement. Les services des avocats seulement représentent environ \$500. par jour.

## M. DANDURAND S'EN VA A GENEVE

Ottawa, 1. — L'hon. Raoul Dandurand s'embarquera le 3 de courant pour l'Europe. Il va à Genève présider une réunion spéciale seulement représentant en Il sera de retour au pays au commencement d'avril.